
Communiqué

CNW: CODE 41
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION LE 18 MAI 2012, À 11 H

LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE BRANCHAUD-BRIÈRE À GATINEAU

Gatineau, le 18 mai 2012 – Le député de Chapleau et adjoint parlementaire à la présidente du Conseil du trésor, monsieur Marc Carrière, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, et de la vice-première ministre, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, madame Michelle Courchesne, a participé aujourd'hui à la première pelletée de terre du futur Complexe Branchaud-Brière. Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, l'honorable Denis Lebel, est ravi que le gouvernement du Canada appuie cet important projet pour les familles et les athlètes amateurs de l'Outaouais.

« Ce nouveau complexe offrira de nombreuses occasions aux résidants de l'Outaouais d'être actifs, a dit le ministre Lebel. Notre gouvernement est fier d'avoir investi dans cette infrastructure sportive qui a permis de créer des emplois locaux et qui contribuera au bien-être des jeunes, des familles et des résidants pour de nombreuses années. »

« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour l'Outaouais. Ces prochaines installations seront profitables et bénéfiques à l'ensemble des citoyens de notre région en permettant notamment la tenue d'événements sportifs et culturels d'envergure. Nul doute que le futur complexe nous aidera à atteindre notre plein développement économique et social en améliorant, entre autres, notre capacité d'attirer et de retenir chez nous de jeunes familles. Sans oublier qu'un tel projet d'infrastructures favorisera très certainement à la fois la réussite scolaire chez nos jeunes et l'adoption de saines habitudes de vie dans la population. Je crois fermement aux effets positifs de l'activité physique; nous avons le devoir d'outiller notre relève pour lui permettre de s'accrocher au lieu de décrocher », a conclu le député Marc Carrière.

Précisons que le futur Complexe Branchaud-Brière comprend deux volets, dont un centre multisports offrant deux surfaces glacées de dimension nord-américaine et bordées de gradins d'une capacité d'environ 1 400 places assises, ainsi qu'un terrain de soccer-football intérieur adjacent à la polyvalente Nicolas-Gatineau et intégré au futur complexe. Des espaces de services feront aussi partie de cette future infrastructure sportive, dont un casse-croûte, un magasin de sport, des vestiaires, un centre de conditionnement physique, un centre de physiothérapie, un restaurant familial, une salle de conférence et des bureaux administratifs.

Le député de Chapleau a profité de l'occasion pour rappeler l'aide conjointe Canada-Québec jusqu'à un maximum de 12 millions de dollars consentie à Vision Multisports Outaouais pour la composante des deux surfaces glacées et d'un investissement additionnel du gouvernement du Québec de 4 millions de dollars accordé pour le terrain de soccer-football intérieur.

Mentionnons également que la réalisation du nouveau complexe sportif bénéficie de l'appui de d'autres partenaires, notamment Vision Multisports Outaouais, la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Draveurs.

La contribution du gouvernement fédéral provient du volet Grands projets du Fonds Chantiers Canada, lequel vise à financer la réalisation de grands projets d'infrastructures d'importance nationale et régionale. Ce programme appuie les grands projets d'infrastructure qui contribuent à la croissance de l'économie, à l'assainissement de l'environnement et la prospérité des collectivités.

La contribution du gouvernement du Québec découle du *Plan québécois des infrastructures* en vertu duquel près de 44,56 milliards de dollars seront investis partout au Québec au cours de la période de 2010-2015, afin notamment de mettre aux normes, renouveler et maintenir les infrastructures publiques québécoises.

Les sommes investies dans l'aménagement du terrain de soccer-football intérieur proviennent du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. En créant ce fonds, le gouvernement du Québec voulait faire en sorte que toutes les régions bénéficient de nouvelles installations sportives.

Renseignements additionnels

Pour de plus amples renseignements sur les investissements dans les infrastructures, consultez le site Web www.infrastructure.gc.ca.

Pour de plus amples renseignements sur le Plan québécois des infrastructures, consultez le site Web www.infrastructures.gouv.qc.ca/plan-infrastructure/index.asp. Pour en savoir plus sur le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, consultez le www.mels.gouv.qc.ca.

Pour de plus amples renseignements sur le Plan d'action économique du gouvernement du Canada, consultez le site Web www.plandaction.gc.ca.

Also available in English:

Sources :

Geneviève Sicard
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports,
de l'Infrastructure et des Collectivités
613 991-0700
Infrastructure Canada
613 960-9251
Ou sans frais 1-877-250-7154

– 30 –

Julie Boivin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2050

Hélène Sauvageau
Attachée de presse de
la vice-première ministre et
ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
418 644-0664

Geneviève Latulippe
Attachée politique, et chef de bureau
Député de Chapleau
819 246-4558

Caroline St-Pierre
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2015